

CHAUX-DES-CROTENAY CONSEIL MUNICIPAL

# Le budget d'investissement dépasse le million d'euros

L'aménagement de la salle multi-services explique en partie l'important budget d'investissement voté par les conseillers municipaux.

Le budget prévisionnel 2016 a été acté au conseil municipal. L'investissement de 1 536 698,87 euros représente une somme conséquente. L'aménagement de la salle multi-services justifie ce chiffre. Sur un coût estimé de 1 082 209,78 euros, la collectivité locale doit apporter 807 327,27 euros.

## Les taxes en hausse

Le rachat d'une parcelle de forêt, l'aménagement d'un terrain multi-sport constituent d'autres dépenses. L'équipe municipale a également budgété l'avancement d'un prochain lotissement à Pont-de-la-Chaux.

Ce projet est le dossier principal de cette année. Les travaux vont débuter au cours du mois de mai. La



■ La salle des fêtes va être démolie et laisser place à une salle multi-services. Photo Gilles LAUREAU

première entreprise procédera au désamiantage. Le début de la démolition interviendra à partir du 16 mai. Le lot 8, infructueux, a été attribué pour la somme de 61 821,95 euros HT. L'entreprise attributaire doit être confirmée dans les prochains jours.

L'augmentation des taxes constitue l'autre sujet chiffré. Les contribuables auront 3,26 % de plus sur leurs taxes d'habitation (7,86 %), de foncier bâti (16,67 %) et non bâti (32,72 %). Les élus sont contraints d'appliquer ces taux pour compenser la baisse des dotations de l'État.

La somme attendue ne compensera que la moitié de la baisse subie. Enfin, le conseil regrette l'abandon de la compétence piscine par la communauté de communes. Malgré une charge financière lourde et imprévue, la commune maintiendra l'ouverture au public.

LOULLE INAUGURATION DU LOGEMENT COMMUNALE

## Les élus inaugurent le sixième logement communal



■ Sylvie Vermeillet, vice-présidente du conseil départemental, accompagnée de Xavier Racle, maire, et des deux doyens du village. Photo Guy Chatot

La nouvelle équipe municipale a choisi d'entretenir et de valoriser le patrimoine bâti existant sur la commune, par la création de logements capable d'accueillir des familles avec des enfants. Le premier choix s'est porté sur une partie vacante de l'ancien presbytère occupé autrefois par une salle de théâtre. Conseillés par Jura Habitat, les élus ont opté pour une rénovation en créant un logement aux normes BBC (bâtiments basse consommation) afin d'accéder à des aides de la Région d'un montant de 8 000 euros. Ce samedi, Xavier Racle, le maire, a présenté le sixième logement locatif. Il a remis les clés à la première locataire, Audrey Girard, ses deux enfants et son compagnon Lionel Gobet.

## REPÈRES

**Travaux** : 183 000 euros HT ;  
**Superficie** : 136 m<sup>2</sup>.  
 Maître d'œuvre : Jura Habitat/SICA Jura.  
**Prêt** : 150 000 euros à 1,75 % auprès de la Caisse de dépôts et consignation.  
**Subventions** : Région : 8 000 euros ; Département : 6 000 euros ; réserve parlementaire : Marie-Christine Dalloz, députée : 5 000 euros ; une aide de 45 000 euros (plan de relance BIP). Montant du loyer : 670 euros mensuels.

CHAMPAGNOLE

170

L'Harmonie municipale de Champagnole va fêter ses 170 ans cette année. Elle organisera un concert samedi 30 avril avec la participation de musiciens allemands, et dimanche 1<sup>er</sup> mai avec la présence de Suisses.

**RESTAURANT LA GRANGE**  
 Samedi 16 et dimanche 17 avril  
**WEEK-END GRENOUILLE**  
 35€ Un verre de vin OFFERT  
 12, rue de la Vallée - 39300 SIROD  
 Réservation : 03 84 51 81 54

Le cabinet infirmier FBV vous informe de son ouverture depuis le 1<sup>er</sup> avril

**Cabinet Infirmier FBV**

Soins à domicile et au cabinet

Lucie VUILLAUMIER  
 Cyrielle FUMEY-BADOZ

03 84 53 11 73

93, avenue de la République - 39300 CHAMPAGNOLE